

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**Pôle ressources et accompagnement
Mission suivi des dossiers réservés**

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ARRÊTÉ DE CHARGE DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le contrat en date du 25 juillet 2023 recrutant, en application de l'article L. 333-1 du code général de la fonction publique, monsieur Matthieu Delrue, en qualité de collaborateur de cabinet à compter du 1^{er} août 2023 ;

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que monsieur Jean-Paul Mortreux, Directeur de cabinet, solde, avant son départ à la retraite, ses congés annuels, ses jours de réduction de temps de travail et son compte épargne temps ;

ARRÊTE :

Article 1 :

Monsieur Matthieu Delrue, collaborateur de cabinet, est chargé des fonctions de Directeur de cabinet par intérim, du 1^{er} juin au 30 septembre 2025 inclus.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 26 mai 2025

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEROY

